

thèque, qui a été vendue, est passée en grande partie dans celle de la Société Littéraire et Historique de Québec.

Les institutions publiques, fondées par des sociétés dont les actions ne sont pas cotées sur le marché, n'ont guères de chance de subsister longtemps; celle-ci, cependant, a fourni une assez longue carrière, près de 80 ans, le double à peu près de celle de Montréal. Toutes deux existeraient probablement encore, si, commencée par l'initiative particulière, elles avaient été mises sous la protection conservatrice du gouvernement ou de nos corporations enseignantes.

V

J'ai dit en commençant qu'il y a toujours eu en Canada beaucoup plus de livres qu'on ne le pense généralement. La preuve est facile et les chiffres peuvent se donner assez exactement. Arrêtons nous d'abord à l'année 1833, qui est celle de la vente Fleming. Il y avait à Montréal au moins 60,000 volumes qui se repartissent comme suit : le Séminaire et le Collège, 12,000; M. Fleming, 10,000; l'hon. D. B. Viger, 7,600; l'hon. L. J. Papineau, 6,000; *Montreal Library*, 5,000; le juge Reid, 5,000; M. Jacques Viger, 2,000; Bibliothèque des Avocats 1,000; plus un certain nombre de personnes, avocats et médecins, possédant chacune 1,000 volumes et au-dessous, faisant ensemble 12,000; voilà un total de 60,000 pour une population de moins de 30,000 âmes, c'est en moyenne 2 volumes par individu.

Québec, avec ses bibliothèques du Séminaire, de la Chambre d'Assemblée, du *Quebec Library Society*, de M. Stuart, de M. Berthelot d'Artigny, des Avocats, de la Garnison, de la Société Littéraire et Historique, et tant d'autres, devrait donner une moyenne encore plus considérable. En prenant cette moyenne comme terme de comparaison, nous devrions trouver pour la même époque à Paris 1,800,000 volumes, au moins. Les grandes bibliothèques du Roi, aujourd'hui bibliothèque impériale, de Ste. Geneviève, de l'Arsenal, de la ville de Paris formaient 1,092,000 volumes (2). Il y avait encore celles du Corps Législatif, du Conseil d'Etat, du Louvre, etc., etc. Toutes, cependant ne donneront pas un total beaucoup supérieur à 1,800,000; en mettant les deux millions, nous pourrions encore soutenir la comparaison.

Cependant jusqu'à cette époque les livres, surtout les livres français s'étaient vendus très-cher: on ne faisait que commencer à les importer directement. Depuis la conquête jusqu'à la Restauration toute communication directe avec l'ancienne mère-patrie avait été tellement entourée de difficultés, et pendant un temps, tellement défendue qu'on avait dû y renoncer. Les livres du culte s'importaient généralement d'Espagne: un simple missel coûtait au moins \$50. Dans les collèges, tous les livres de texte étaient copiés, à peu près comme au moyen-âge, sauf la beauté et la richesse du manuscrit: on sait à quelles fatigues le vénérable M. Demers dut se soumettre pour procurer aux élèves du Séminaire de Québec l'avantage de suivre les cours de physique et de mathématiques. Des avocats furent même obligés de copier des traités de droit qui leur était impossible de se procurer autrement. Dans les premières années où les entraves qui gênaient le commerce eurent disparu, Guyot, *Répertoire de Jurisprudence*, se vendait encore \$100; celui du juge Stuart avait coûté 25 guinées. Le dictionnaire de Furetière s'est payé jusqu'à \$50.

Mais remontons plus haut. En dépit de tous ces obstacles, avant 1830 il y avait des bibliothèques: d'abord presque toutes celles que nous venons de nommer, puis celles de quelques membres distingués du clergé, entr'autres à Québec de MM. les abbés Deschenaux et Renvoizé, qui possédaient au-delà de 8,000 vols: à Montréal, de MM. les abbés Corneille, Pouget et Huot. Ce dernier, ancien curé du Sault-au-Récollet, avait, presque com-

plète, la belle édition bénédictine des SS. Pères. Il est très-difficile aujourd'hui de se la procurer toute entière.

Au commencement du siècle et avant, la moyenne a pu s'abaisser, mais elle est encore respectable. Pour ne pas sortir des données exactes, ne prenons à Québec et à Montréal que les deux bibliothèques publiques avec celles des Séminaires, — voilà au moins 13,000 volumes pour une population de 13,000 âmes. Il y avait donc entre les deux villes, égalité de richesse intellectuelle et matérielle. C'est peut-être le seul moment d'arrêt dans l'espèce de lutte qu'elles se sont longtemps faite: l'une, aujourd'hui accapare pour ainsi dire tout le commerce, l'autre a gardé ses livres et sa science.

Si nous voulions des bases de comparaison plus larges, ne pas nous arrêter à une ville ou deux, mais parcourir tout le pays, pénétrer dans les presbytères, descendre dans quelques manoirs, chez la plupart des hommes instruits; s'il nous était donné de mettre sous les yeux des lecteurs cette société d'autrefois, nous les convaincrions facilement que le goût de la lecture a toujours été répandu; que dans les classes les plus humbles comme dans les coins les plus reculés des campagnes, il se rencontrait des personnes sachant lire et écrire, et qu'enfin il y avait des livres. Croit-on, par exemple, qu'aux plus mauvais jours de notre histoire, après la guerre de sept ans, on n'aurait pas trouvé, en moyenne, 1,000 personnes possédant chacune 60 volumes, ou à l'époque de l'introduction du gouvernement constitutionnel, 500 personnes possédant 250 vols? C'est précisément le chiffre de la population, qui était en 1761 de 60,000, et en 1792 de 125,000 âmes.

Il peut sembler paradoxal d'affirmer que si, on avait alors fait ce qu'on ne fera pas dans le prochain recensement; si on avait pris des renseignements sur le nombre de livres et des bibliothèques, on aurait trouvé avec la population un rapport supérieur à celui qui existe aujourd'hui. Cependant, je n'oserais pas affirmer que le Canada renferme actuellement 4,000,000, même 2,000,000 de volumes. Soyons fiers du présent, mais ne méprisons pas trop le passé.

Et avant la conquête? Nos grandes institutions religieuses en développant le goût de l'étude, avaient implanté l'amour des livres. Quand en 1632, les Français revinrent prendre leur place au Château St. Louis, ils apportèrent des livres: les Jésuites commençaient dès lors leur bibliothèque qui fut si belle.

Un peu plus tard, Mgr. Laval, malgré les incendies et tous ses malheurs, et MM. de St. Sulpice, à Montréal, en faisaient autant.

Les Récollets, voués à la pauvreté, n'eurent pas sans doute une bibliothèque bien considérable. Elle a dû disparaître avec tout ce qui se rattachait à cette société, dont il ne reste plus rien, si ce n'est leur église de Trois-Rivières ouverte au culte protestant. J'ai vu cependant quelques volumes qui leur avaient appartenu.

VI

C'est ici le lieu de donner un souvenir à la bibliothèque qui était la plus ancienne du Canada et peut-être de toute l'Amérique anglaise, et qui a été dispersée à la fin de l'autre siècle, un peu comme ses anciens maîtres les RR. PP. Jésuites. L'amour du savoir, accompagnait ces Pères partout où les entraînait le désir de sauver les âmes. Les murs de leur beau collège de Québec (hélas! *Quantum mutatus ab illo*) ne s'élevaient pas encore; que déjà ils avaient réuni le noyau d'une bibliothèque qui devint très-considérable si nous en jugeons par les restes disséminés aux quatre coins du pays. Québec sans doute en possède la plus grande partie dans ses différentes communautés; il y en a à Montréal, jusque dans les campagnes reculées. Que de souvenirs pourrait évoquer celui qui ferait le catalogue de ces restes précieux! Un de nos amis vient de nous montrer un volume qui porte cette inscription: *Missionis Canad. Kebe. Societ. Jesu 1632*, et au bas, mais d'une autre écriture, probablement celle du donateur: *Ex dono Sebastiani Cramoisy*. Ce sont les nouveaux sermons de St. Augustin, publiés par le célèbre

(2) *Bell's Geography*, 1831.